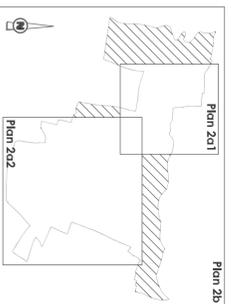


Département du MAINE ET LOIRE
Commune de VARRAINS



2b PLAN DE ZONAGE Territoire communal

Echelle : 1/5000 ème

Autorité : _____ Approuvé le : _____

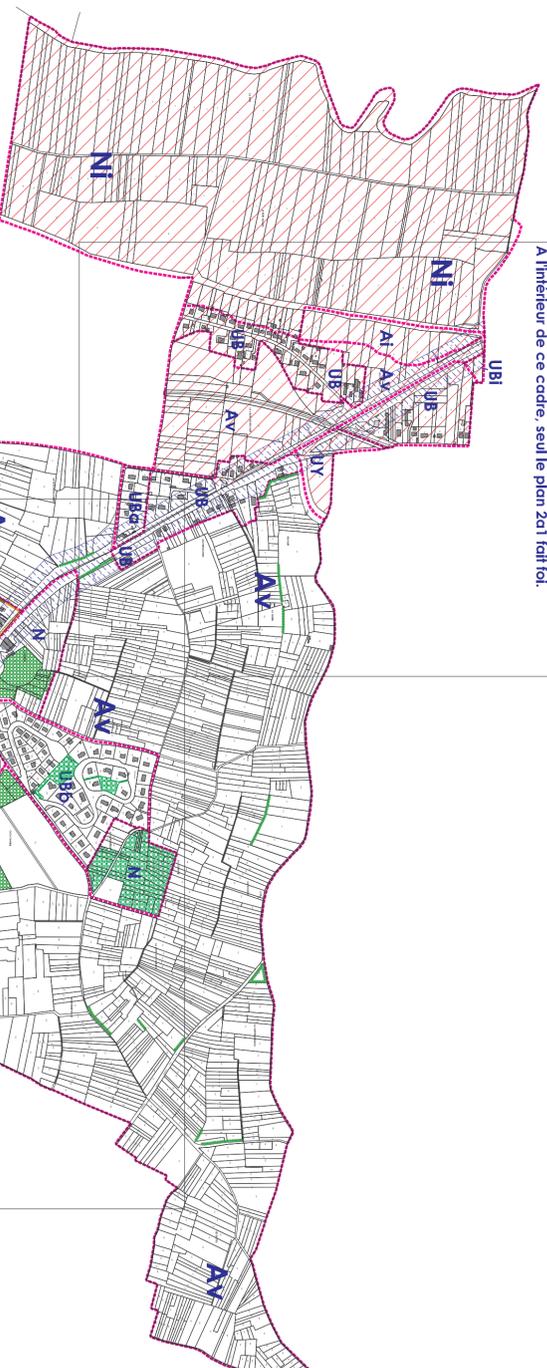


LEGENDE

ELEMENTS GRAPHIQUES

-  Limite de zone ou de secteur.
-  Espace boisé classé à conserver.
-  Elément remarquable du paysage à protéger au titre de l'article L123-1-7 du code de l'urbanisme.
-  Sites archéologiques recensés.
-  Permis de démolir.
-  Périmètre en attente d'un projet d'aménagement global dans un délai de cinq ans, où les constructions supérieures à 20m² sont interdites (art. L123-2).
-  Zone de nuisance sonore.

A l'intérieur de ce cadre, seul le plan 2a1 fait foi.



A l'intérieur de ce cadre, seul le plan 2a2 fait foi.

